NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES SCHMITZ TYPE S

0 GENERALITES

0.1 Constructeur : SCHMITZ Cargobull AG
Werk Altenberge
Siemensstrasse 50
48341 ALTENBERGE (Allemagne)

0.1.1 Représentant accrédité en France :
SCHMITZ France
Chemin du Lortaret
B.P. 170
69803 SAINT PRIEST CEDEX

0.2 Marque : SCHMITZ

0.3 Genre : Semi-remorque routière (SREM)
Semi remorque spécialisée (SRSP)

0.4 Type : S

Variantes :
B/T19A(1) – B/T19A(2) – B/T22A – B/D19A(1) – B/D19A(2) – B/D19E – B/D22A – B/D22E
M/D19A(1) – M/D19A(2) – M/D19E – M/D22A – M/D22E – R/T22A
S/T22A – S/D19A(1) – S/D19A(2) - S/D19E
S/D22A(1) – S/D22A(2) – S/D22E(1) – S/D22E(2) – S/T19A

Nota :

Le 1er caractère désigne la marque de l'essieu : B = BPW, R = ROR, M = MERCEDES-BENZ (DAIMLER-CHRYSLER), S = SAF
Le 2ème caractère désigne la technologie du mécanisme de freinage : D = Disque ou T = Tambour
Le 3ème et le 4ème caractères désignent le diamètre inférieur des pneumatiques en pouce : 19 = 19,5° ou 22 = 22,5°
Le 5ème caractère désigne la technologie de la gestion de freinage : A = ABR ou E = EBS
Le 6ème caractère est un caractère facultatif de distinction : (1), (2)...
Versions : KO / PR / CS / FG / PL (selon carrosserie, voir point 8.1)

1 CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 6 roues montées en simple

1.2 Dimensions des pneumatiques :

Variantes	Dimensions des pneumatiques	Indice Charge	Indice Vitesse	Rayon dynamique	Charge maxi kg
B/T22A B/D22A B/D22E M/D22A M/D22E R/T22A S/T22A S/D22A (1) S/D22E (1) S/D22A (2) S/D22E (2)	315/80 R 22,5 385/65 R 22,5	156 160	J J	522 mm 517 mm	24 000 27 000
B/T19A (1) B/D19A (2) M/D19A (2) S/D19A (2) S/D22A (2) S/D22E (2)	385/65 R 19,5 385/55 R 22,5	160 160	J J	480 mm 483 mm	27 000 27 000
B/T19A (1)	425/55 R 19,5	160	J	476 mm	27 000
B/D19A (1) B/D19E S/D19A (1) S/D19E S/T19A	435/50 R 19,5	160	J	488 mm	27 000
B/T19A (2) B/D19A (1) B/D19E M/D19A (1) M/D19E S/D19A (1) S/D19E S/T19A	385/55 R 19,5 445/45 R 19,5	156 160	J J	443 mm 438 mm	24 000 27 000

Nota : Tous les indices de charge et/ou vitesse supérieurs sont autorisés

1.3 Constitution du châssis ou de la coque :
Châssis à longerons métalliques à profil en I, en construction soudée, boulonnée, rivetée ou tôle pliée entretoisés par traverses.
Train roulant à longerons métalliques en profil en I, en construction boulonnée, rivetée ou tôle pliée, entretoisés par traverses.
Coque constituée par des parois autoportantes assemblées entre elles. Les longerons, s'ils existent, ne participent pas à la résistance du véhicule.

2 POIDS ET DIMENSIONS (en kg et m)

Au sein de la présente notice descriptive, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 Poids Total Autorisé en Charge : 34 000
2.2
2.3
2.4 Charge maximale admissible

2.4.1	sur l'essieu 1 :	8 000	9 000
2.4.2	sur l'essieu 2 :	8 000	9 000
2.4.3	sur l'essieu 3 :	8 000	9 000
2.4.4			
2.4.5	sur la sellette d'attelage :	15 000	
2.5			
2.6	Voie des essieux arrière :	de 2,040 à 2,095	
2.7	Empattement (distance entre axe d'attelage et axe de l'essieu central) :	de 7,600 à 8,000	

Si l'essieu 1 est relevable, l'empattement technique ne devra en aucun cas excéder 8,115 m dans le cas d'un véhicule équipé d'une carrosserie FGTD et 8,135 m dans les autres cas.

2.7.1 Empattement du tridem : de 2,620 à 2,720

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
Ces poids constituent des valeurs minimales à respecter lors du carrossage

	Variantes :	B/T22A B/D19A(1) – B/D19A(2) – B/D19E B/D22A – B/D22E M/D19A(1) – M/D19A(2) – M/D19E M/D22A – M/D22E S/T22A S/D19A(1) – S/D19A(2) - S/D19E S/D22A(1) – S/D22A(2) S/D22E(1) – S/D22E(2) S/T19A	B/T19A(1) – B/T19A(2) R/T22A
2.8.0	Total :	4 500	4 700
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	1 400	1 400
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	1 400	1 400
2.8.3	Sur l'essieu 3 :	1 400	1 400
2.8.4			
2.8.5	Sur la sellette d'attelage :	300	500
		MINI / MAXI	MINI / MAXI
2.9	Porte-à-faux avant :	1,160 / **	1,160 / **

** Une longueur telle que la distance entre l'axe du pivot d'attelage et un point quelconque de l'avant du semi-remorque n'excède pas 2,04m.

2.10	Porte-à-faux arrière :	1,190 / 4,400	1,240 / 4,400
2.11	Longueur hors-tout :	9,950 / 14,040	10,000 / 14,040
2.12	Largeur hors tout (*) :	2,550 et 2,600 pour les carrosseries FGTD	

2.13 Intervalle autorisée pour la projection verticale du centre de gravité de la charge (carrosserie – aménagement et équipements – cargaison) défini par ses distances extrêmes mesurées à partir de la projection verticale de l'axe du tridem :

2.13.1	Distance minimum :	2,500	2,150
2.13.2	Distance maximum :	3,990	3,960

3 MOTEUR

Sans objet

4 TRANSMISSION

Sans objet

5 SUSPENSION

5.1
5.2 Arrière :
Essieux rigides avec suspension mécanique ou suspension par coussins élastiques sous pression d'air avec amortisseurs hydrauliques.
En option, suspension pneumatique avec dispositif de relevage de l'essieu 1 ou/et 3.
Dans le cas de 2 essieux au sol, le 3ème essieu descend automatiquement avant dépassement de la charge (14 tonnes) sur les essieux 2 et 3 ou 1 et 2.
Dans le cas d'un essieu au sol, les 2 essieux descendent automatiquement avant dépassement de la charge (7 tonnes) sur l'essieu 2.

6 DIRECTION

6.1 Type de direction :
Le troisième essieu de toutes les variantes peut être équipé en option d'un système autosuiveur.

7 FREINAGE

Conforme à la directive 91/422/CEE pour les versions B/T19A (1) – B/T19A (2) – R/T22A
Conforme à la directive 98/12/CEE pour les versions B/T22A – S/T22A – B/D19A (1) – M/D19A (1) – S/D19A (1) – B/D19A (2) – M/D19A (2) – S/D19A (2) – S/T19A
Conforme au règlement 13R 09 pour les versions B/D22A– M/D22A – S/D22A (1) – S/D22A (2) – B/D19A (1) – M/D19A (1) – S/D19A (1) – B/D19A (2) – M/D19A (2) – S/D19A (2)

7.1 Frein de service :
Pneumatique agissant sur les 6 roues.
7.2 Répartiteur de freinage :
Oui, les véhicules sont munis d'un correcteur automatique qui module l'effort de freinage en fonction de la charge sur le train roulant
7.2.1 Dispositif antibloqueur de roues :
Oui, des capteurs enregistrent la vitesse de rotation des roues et transmettent les informations à un calculateur électronique qui règle automatiquement la pression dans les récepteurs des 6 roues par l'intermédiaire de modulateurs, selon le tableau ci-après :

	Marque dispositif ABR Configurations couvertes		
Variantes	WABCO	KNORR	BOSCH
B/T19A (1) B/T19A (2) R/T22A	Vario C Vario Compact 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M / 6S – 3M	KB 91 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M / 6S – 3M	2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M / 6S – 3M
B/T22A S/T22A S/T19A	Vario C Vario Compact 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M		2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M
B/D19A (1) M/D19A (1) S/D19A (1) B/D22A M/D22A S/D22A (1)	Vario Compact 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M	A18 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M	A15 & A9 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M
B/D19A (2) M/D19A (2) S/D19A (2) S/D22A (2)	Vario Compact 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M	A18 2S – 2M / 4S – 2M 4S – 3M	

L'alimentation de l'ABR est assurée au travers des prises ISO 7638 et ISO 1185 (24N) pour les variantes B/T19A (1) – B/T19A (2) – R/T22A.
L'alimentation de l'ABR est assurée au travers des prises ISO 7638 pour les variantes B/T22A – S/T22A – B/D19A (1) – M/D19A (1) – S/D19A (1) – B/D19A (2) – M/D19A (2) – S/D19A (2) – B/D22A – M/D22A – S/D22A (1) – S/D22A (2) – S/T19A.

7.3 Frein de secours :
7.3.1 Frein en cas de rupture d'attelage :
Automatique par valve relais d'urgence et réserve d'énergie sur le véhicule

7.4 Frein de stationnement :
Vases à ressorts agissant sur les freins du 2ème et 3ème essieu (avec 1er essieu relevable) ou sur les freins du 1er et du 2ème essieu (avec 3ème essieu relevable) ou du 2ème et 3ème essieu (sans essieu relevable).
Commande manuelle à vis sur les essieux 1 et 2 ou 2 et 3 dans le cas des freins à tambours uniquement.

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues
7.5.1 Frein de service : par air sous pression
7.5.2 Frein de secours : par air sous pression
7.5.2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par air sous pression
7.5.3 Frein de stationnement : par câbles ou vases à ressorts

7.6 Assistance des freins : néant

7.7 Réservoirs de fluides et d'énergie : capacité totale minimale de 80 litres
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : celui du véhicule tracteur

7.8 Type de freins
7.8.1 Frein de service : à tambours ou à disques
Variantes :

B/T19A (1)	marque : BPW type SN 3620	dimensions 360 x 200 mm
B/T19A (2)	marque : BPW type SN 3620	dimensions 360 x 200 mm
B/T22A	marque : BPW type SN 4220	dimensions 420 x 200 mm
B/D19A (1)	marque : BPW type SB 3745	dimensions 377 x 45 mm
B/D19A (2)	marque : BPW type SB 3745	dimensions 377 x 45 mm
B/D22A	marque : BPW type SB 4345	dimensions 430 x 45 mm
M/D19A (1)	marque : KNORR type SB 6....	dimensions 377 x 45 mm
M/D19A (2)	marque : KNORR type SB 6....	dimensions 377 x 45 mm
M/D22A	marque : KNORR type SB 7....	dimensions 430 x 45 mm
R/T22A	marque : ROR type Q	dimensions 420 x 180 mm
S/T22A	marque : SAF type SNK 420 x 180	dimensions 420 x 180 mm
S/D19A (1)	marque : SAF type SB 6....	dimensions 377 x 45 mm
S/D19A (2)	marque : SAF type SB 6....	dimensions 377 x 45 mm
S/T19A	marque : SAF type SNK 3718	dimensions 367 x 180 mm
S/D22A (1)	marque : SAF type SB 7....	dimensions 430 x 45 mm
S/D22A (2)	marque : SAF type DB 20....	dimensions 430 x 45 mm

7.8.2 Frein de secours : à tambours ou à disques
7.8.2.1 Frein de rupture d'attelage : à tambours ou à disques
7.8.3 Frein de stationnement : à tambours ou à disques

7.9 Ralentisseur : néant

7 FREINAGE EBS

Conforme au règlement 13R09
Ne peut être attelée à un tracteur non équipé du raccord électrique spécial conforme à la norme ISO 7638.

7.1 Frein de service :
Composé d'une ligne d'alimentation pneumatique, d'une ligne de commande pneumatique et d'une ligne de commande électrique commandant les freins des trois essieux.

La pression délivrée aux freins est asservie à la charge par une logique de correction électronique intégrée au calculateur du système électronique de freinage (EBS) de marque WABCO ou KNORR et commandée par un capteur de pression d'un ou des coussins d'air de la suspension pneumatique.

Le réglage de la fonction de correction est valable pour un empattement fixé pour toutes les configurations de poids et de pneumatiques prévues dans la présente notice.

La pression est en outre modulée par une fonction anti-blocage de roues selon les configurations suivantes :

	Marque dispositif EBS Configurations couvertes	
Variantes	WABCO	KNORR
B/D19E M/D19E S/D19E B/D22E M/D22E S/D22E (1)	2S – 2M 4S – 2M + 1M 4S – 3M catégorie A	2S – 2M 4S – 2 M catégorie A
S/D22E (2)	4S – 2M + 1M 4S – 3M catégorie A	

En cas de défaillance d'un élément du système EBS, deux fonctions de mode dégradé permettent d'obtenir les efficacités prescrites :
- la fonction 'back-up' permettant d'obtenir un freinage commandé par la partie pneumatique seule sans fonction correction et sans fonction anti-blocage;
- la fonction 'push trough' permettant d'obtenir une pression maximale dans les récepteurs de freinage lorsqu'il n'y a plus de correspondance entre la pression de correction et l'état de charge du véhicule.

Lorsque la semi-remorque est reliée électriquement, la commande électrique est prépondérante sur la commande pneumatique.

L'alimentation du système électronique de freinage est assuré par une prise ISO 7638 (1996).

7.2 Fonctions complémentaires
7.2.1 Fonction de compensation : aucune
7.2.2 Fonction anti-blocage de roues (de catégorie A) :
Le dispositif comporte une détection électronique du seuil de blocage des roues, modulant la pression de freinage dans les 6 vases à diaphragme par l'intermédiaire des modulateurs électro-pneumatiques.
7.2.3 Fonction allumage des voyants
7.2.3.1 Cas de liaison avec tracteur équipé d'une prise ISO 7638 à 5 broches :
Un voyant 'spécifique remorque' du véhicule tracteur signale toute défaillance de l'EBS.
7.2.3.2 Cas de liaison avec tracteur équipé d'une prise ISO 7638 à 7 broches :
Un voyant 'spécifique remorque' du véhicule tracteur signale toute défaillance de l'EBS et un voyant supplémentaire, de couleur rouge, du tracteur s'allume dans les cas suivants :
- lorsque les performances du frein de service ne sont plus assurées (conduite de service et/ou automatique non raccordée(s), pression d'alimentation trop faible)
- lorsque la tension d'alimentation est trop faible.
7.2.4 Fonction de contrôle électronique de trajectoire ESP) :
Le calculateur du système de freinage EBS de marque KNORR comporte une fonction intégrée de contrôle électronique de trajectoire. Des capteurs d'accélération transversale enregistrent la stabilité du véhicule. En situation critique, le freinage de la semi-remorque est activé afin que le véhicule puisse revenir à la stabilité.

7.3 Frein de secours
7.3.1 Frein en cas de rupture de la conduite d'alimentation ou de rupture d'attelage :
agit sur les freins des trois essieux au travers du réservoir d'énergie installé sur la semi-remorque.
- Dispositif à fonctionnement automatique en cas de rupture de la conduite d'alimentation de la liaison pneumatique lorsque le véhicule tracteur est équipé d'une prise ISO 7638 à 5 broches,
- Dispositif à fonctionnement automatique en cas de rupture de la conduite d'alimentation de la liaison pneumatique lorsque le véhicule tracteur est équipé d'une prise ISO 7638 à 7 broches, et lorsque la pression dans les réservoirs de freinage chute en dessous d'une pression donnée ou lorsque le dispositif principal est actionné,
- Dispositif à fonctionnement automatique en cas de rupture d'attelage.

7.4.1 Frein de stationnement : vases à ressorts agissant sur les freins du 2ème et du 3ème essieu (avec 1er essieu relevable) ou sur les freins du 1er et du 2ème essieu (avec 3ème essieu relevable) ou sur les freins du 2ème et du 3ème essieu (sans essieu relevable).

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues
7.5.1 Frein de service : par air sous pression
7.5.2 Frein de secours : par air sous pression
7.5.2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par air sous pression et transmission pneumatique ou électrique de l'information à l'unité électronique centrale.
7.5.3 Frein de stationnement : par vases à ressort

7.6 Assistance des freins : néant

7.7 Réservoirs de fluides et d'énergie : capacité minimale de l'ensemble des réservoirs de freinage 80 litres
7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : celui du véhicule tracteur

7.8 Type de freins :
7.8.1 Frein de service : à disques

Variantes :

B/D19E	marque : BPW type SB 3745	dimensions 377 x 45 mm
B/D22E	marque : BPW type SB 4345	dimensions 430 x 45 mm
S/D19E	marque : SAF type SB 6....	dimensions 377 x 45 mm
S/D22E (1)	marque : SAF type SB 7....	dimensions 430 x 45 mm
S/D22E (2)	marque : SAF type DB 20....	dimensions 430 x 45 mm
M/D19E	marque : KNORR SB 6...	dimensions 377 x 45 mm
M/D22E	marque : KNORR SB 7...	dimensions 430 x 45 mm

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, SCHMITZ FRANCE – Chemin du Lortaret – BP 170 – 69803 SAINT PRIEST, représentant dûment accrédité de SCHMITZ-Cargobull AG – Werke Altenberge – Siemensstrasse 50 – 48341 ALTENBERGE (Allemagne), constructeurs, certifions :

a) que le véhicule :

1) Genre :		SREM / ~~SROP~~	(1)
2) Marque :		SCHMITZ	
3) Type :		S	
Variante :		S/D22E	(2)
Version :		CS	(2)
4) n° d'identification ou n° d'ordre dans la série		**WSMS6980000507535**	(2)
5) Carrosserie :	~~livré châssis nu~~	livré carrossé prêt à l'emploi ~~FOURGON~~ ~~FCTS~~ ~~SAVOYARD~~ ~~BACHE~~ PLSC ~~PLATEAU~~	(1)
6)			
7)			
8)			
9) Dimensions : largeur (m) :	/	2,55	(2)
longueur (m) :	/	13,89	(2)
surface (m²) :	/	35,42	(2)
10) Poids total autorisé en charge		34	
11) Poids à vide en ordre de marche (t)	/	7030	(2)
12) Poids total roulant autorisé en charge (t)	Néant	Néant	
13) Charge utile du véhicule (t)	/	26970	(2)
14)			
15)			

ATTESTATION D'EQUIPEMENT SPECIFIQUE DU VEHICULE

- Porte à faux avant (m)	1,89	(2)
- Porte à faux arrière / axe du tridem (m)	4,30	(2)
- Empattement		
- Entr'axe du tridem (m) :	2x1,310	(2)
- Poids à vide / axe d'attelage (t)	1480	(2)
- Poids à vide / train roulant (t)	5550	(2)
- Charge maximale sur le train roulant (t)	~~24~~ / 27	(1)
- Protection arrière anti encastrement :	oui / ~~non~~	(1)
- Hayon élévateur	~~oui~~ / non	(1)
- Freinage	Conventionnel / Gestion électronique *	(1)

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci dessus et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire (voir NOTA)

** Dans ce cas, le véhicule ne peut être attelé qu'à un tracteur équipé du raccord électrique spécial conforme à la norme ISO 7638*

b) Que le véhicule sort de nos usines (magasins), le **janvier 2003**

Pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire)

A.F.P.A.
Route d'Illange
57974 YUTZ CEDEX

Fait à Saint Priest, le 31 janvier 2003

SCHMITZ France
Chemin du Lortaret
B.P. 170
69803 SAINT PRIEST CEDEX
Tél. : 04 78 90 00 49 - Fax : 04 78 90 00 86
SIRET 349 012 625 00027

1) Barrer les mentions inutiles (2) A compléter

NOTA pour les véhicules livrés en châssis-nu :

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en châssis nu désigné ci dessus, il doit notamment être joint au présent certificat la notice descriptive du véhicule, le procès verbal de réception du type et :

Soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 modifié relatif à la réception des véhicules,

Soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès verbal de réception à titre isolé.

NOTA pour les véhicules carrossés prêt à l'emploi

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en carrossé désigné ci dessus, il doit notamment être joint au présent certificat la notice descriptive du véhicule et le procès verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule, susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route, ou toute autre prescription du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

d'une déclaration en Préfecture

Le cas échéant d'une réception à titre isolé par la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande de la société SCHMITZ France représentant accrédité, que le véhicule n° WSMSKO24000063857 présenté comme prototype du véhicule de marque SCHMITZ :
- type et version S – KO24 / PR24 / CS24 / PL24 / CF24 / CF27 livré carrossé satisfait aux dispositions des articles R54 à R62, R69 à R97, R103 et R104 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériel pris en application
- type et version S – FG24 / FG27 livré en châssis-nu satisfait aux dispositions des articles R54 à R62, R79 à R81, R97 et R103 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériel pris en application. Il devra être vérifié après montage que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R61, R62, R73, R82, R85 à R93, R103 et R104 du Code de la Route.

Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R48 du Code de la Route dans les conditions de PRAC ci-après : PTAC = 40 t.
La numérotation dans la série du type commence à WSMS...000055335
Viriat, le 15 avril 1994

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° RT 7026
Fit à Lyon, le 20 avril 1994
P/Le Directeur
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
J.L.PRAT

Le Technicien Supérieur de l'Industrie et des Mines
A.ARIOLI

MISE A JOUR N° 1

La présente notice a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.
Cette mise à jour résulte :
- du changement d'adresse du constructeur allemand
- de l'adjonction d'un nouveau type d'essieux MERCEDES BENZ avec freins à disques
- d'une nouvelle rédaction de la notice descriptive prenant en compte les nouvelles dispositions réglementaires

La numérotation dans la série du type commence à WSMS...000055335
Viriat, le 14 avril 1997

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° RT 8303
Fit à Lyon, le 24 avril 1997
P/Le Directeur
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
J.L.PRAT

Le Technicien Supérieur de l'Industrie et des Mines
A.ARIOLI

MISE A JOUR N° 2

La présente notice a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.
Cette mise à jour a pour objet l'adjonction de nouveaux essieux de marque BPW, SAF et MERCEDES BENZ avec freins à disques et système de freinage électronique (EBS).
Elle s'applique à partir du véhicule n° WSMS...0000410000
Viriat, le 6 mai 1999

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° RT 9249
Fit à Lyon, le 17 mai 1999
P/Le Directeur
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
D.MONTES

Le Technicien Supérieur de l'Industrie et des Mines
A.ARIOLI

MISE A JOUR N° 3

La présente notice a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.
Cette mise à jour résulte de :
- l'introduction de variantes dans la notice
- l'introduction de nouvelles homologations freinage
- l'introduction du freinage EBS
- l'application des prescriptions relatives à la manœuvrabilité visées par la directive 97/27/CE

La numérotation commence à WSMS...0000410000
Viriat, le 21 mars 2001

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° RT 10243
Fit à Lyon, le 03/04/2001
P/Le Directeur
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
D.MONTES

Le Technicien de l'Industrie et des Mines
F.FIEU

MISE A JOUR N° 4

La présente notice a été mise à jour conformément aux dispositions de l'article 5 de l'Arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.
Cette mise à jour résulte de :
- l'introduction d'un nouveau type de frein à tambours de marque SAF type SNK 3718
- l'introduction d'un nouveau type de frein à disques de marque SAF type DB 20
- l'introduction d'un freinage EBS de marque KNORR équipé d'un correcteur électronique de trajectoire (ESP)
- la nouvelle adresse du représentant accrédité en France

La numérotation commence à WSMS...0000410000
Viriat, le 30 mai 2002

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° RT 10243
Fit à Lyon, le 10 juin 2002
P/Le Directeur
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines
J.L.PRAT

Le Technicien de l'Industrie et des Mines
F.FIEU

7.8.2 Frein de secours : à disques
7.8.2.1 Frein de rupture d'attelage : à disques
7.8.3 Frein de stationnement : à disques

7.9 Ralentisseur : néant

8 CARROSSERIE

8.1 Carrosserie :

versions	carrosserie	abréviation
FG	châssis-nu	-
KO	fourgon	FOURGON
	fourgon frigorifique	FGTD
PR	savoyarde	SAVOYARD
CS	bâché	BACHE
	parois latérales souples coulissantes	PLSC
PL	plateau	PLATEAU

8.2 à 8.8 : sans objet
8.9 Dispositif de protection latérale : oui, assuré par profil tubulaire ; de série sur véhicules carrossés
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : oui, assuré par profil rigide ; de série sur véhicules carrossés
8.11 Dispositifs anti-projections : oui, conformes à la directive CEE/91/226 ; de série sur les véhicules carrossés.

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1
9.2
9.3 Feux de position avant : 2
9.3.1 Feux de position latéraux : 3 à 6 selon longueur
9.4 Feux rouges arrière : 2 (ou 4 en option)
9.5 Indicateurs de changement de direction
9.5.1 avant : néant
9.5.2 arrière : 2 (ou 4 en option) groupés avec les feux rouges
9.5.3 latéraux : néant
9.6 Feux de freinage : 2 (ou 4 en option) incorporés avec les feux rouges
9.7 Éclairage de la plaque d'immatriculation : 1, combiné avec le feu rouge gauche ou indépendant
9.8 Dispositifs réfléchissants
9.8.1 arrière : 2, indépendants
9.8.2 latéraux : 3 à 6 selon longueur
9.8.3 avant : 2
9.9 Feux de détresse : Fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction commandé du véhicule tracteur.
9.10 Feux de marche arrière : oui
9.11 Feux de brouillard arrière : oui, 1 ou 2 rouge
9.12 Feux d'encombrement
9.12.1 avant : 2
9.12.2 arrière : 2
Nota : selon le type de carrosserie, ces feux peuvent être remplacés par des feux bicolores.
9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière ; de série sur les véhicules carrossés.

10 DIVERS

10.1 Accessoires :
10.1.6 Extincteur d'une capacité de 6 kg situé soit :
- sur la face avant de la semi-remorque
- en avant de l'essieu 1 côté droit ou gauche
- ou placé sur le véhicule tracteur

10.2 Marque d'identité
10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : Sur face avant du véhicule côté droit
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : Sur le longeron droit, au niveau des béquilles ou du pivot d'attelage ou au niveau des essieux ou sur la traverse avant côté droit
10.2.3 Structure du numéro d'identification :
WSM 0000410000
Caractères 1 à 3 : (WMI) code constructeur
Caractères 4 à 7 : (VDS) type et code correspondant à la version ou référence de fabrication du véhicule
Caractères 8 à 17 : (VIS) numéro d'ordre dans la série
10.2.4 Le numéro d'identification commence à : WSMS...0000410000

11 VISITES TECHNIQUES

11.1 Emplacement de la plaque du correcteur : Sur face avant véhicule, côté droit
11.2 Pression déclarée par le constructeur : sans objet
11.3 Pression de disjonction : sans objet
11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur)
11.4.1 A la tête d'alimentation (couleur rouge) : sans objet
11.4.2 A la tête de commande (couleur jaune) : sans objet
11.5 Longueur des bras de levier en mm et récepteurs :

variantes	B/T19A (1)	B/T19A (2) B/T22A	R/T22A S/T22A S/T19A
essieu 1	165 mm	150 mm	127 mm
essieu 2	165 mm	150 mm	127 mm
essieu 3	165 mm	150 mm	127 mm
frein de stationnement par câble			
essieu 1	/ mm ou 210 mm	/ mm ou 210 mm	/ mm ou 210 mm
essieu 2	210 mm	210 mm	210 mm
essieu 3	210 mm ou / mm	210 mm ou / mm	210 mm ou / mm
récepteurs de frein			
essieu 1	24' ou	24' ou	24/30'
essieu 2	24' ou	24/30' ou	24/30'
essieu 3	24' ou	24/30' ou	24'
variantes	B/D19A (1) B/D19A (2) B/D19E M/D19A (1) M/D19A (2) M/D19E S/D19A (1) S/D19A (2)	B/D22A B/D22E M/D22A M/D22E S/D22A (1) S/D22E (1)	S/D22A (2) S/D22E (2)
essieu 1	76 mm	88 mm	87 mm
essieu 2	76 mm	88 mm	87 mm
essieu 3	76 mm	88 mm	87 mm
frein de stationnement par câble			
essieu 1	sans objet	sans objet	sans objet
essieu 2	sans objet	sans objet	sans objet
essieu 3	sans objet	sans objet	sans objet
récepteurs de frein			
essieu 1	16' ou 16/16'	16 ou 16/24'	16'
essieu 2	16/16' ou 16/16'	16/24' ou 16/24'	16/16'
essieu 3	1/16' ou 16'	16/24' ou 16'	16/16'

11.6 Course maximale des actionneurs de freins/ système de freinage :

B/T19A (1) – B/T19A (2) – B/T22A – S/T22A – R/T22A – S/T19A	75 mm
B/D19A (1) – B/D19A (2) – B/D19E – B/D22A – B/D22E M/D19A (1) – M/D19A (2) – M/D19E – M/D22A – M/D22E S/D19A (1) – S/D19A (2) – S/D19E – S/D22A (1) – S/D22E (1) S/D22A (2) – S/D22E (2)	50 mm

11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Affectation	Repérage
Freins	F
Servitudes	S

11.8 Observations : néant